

Difficultés liées aux remédiations

Commentaires sur les difficultés et les moyens d'action proposés

Des heures de remédiations sont organisées dans tous les établissements et présentes dans toutes les grilles horaires du premier degré du secondaire. Elles sont destinées aux élèves en difficulté permanente ou ponctuelle plus particulièrement en français, mathématiques et langues étrangères. Leur objectif est de fournir aux élèves qui rencontrent des difficultés dans l'acquisition des socles de compétence des activités spécifiques de soutien, de remise à niveau.

Aucun enseignant interrogé ne remet en cause la pertinence de l'existence d'heures de remédiation. Par contre, plusieurs d'entre eux s'interrogent sur l'efficacité de cette structure en mettant en cause notamment leurs modalités d'organisation.

Tout d'abord, les heures de remédiation ne sont pas assez nombreuses au vu du nombre d'élèves qui devraient pouvoir en profiter. De plus, il n'y a pas systématiquement de temps supplémentaire prévu dans l'horaire de l'élève pour participer aux remédiations. Il doit le faire au détriment d'un autre cours à option. Enfin, un enseignant a rarement la possibilité de s'occuper lui-même de ses élèves en difficultés. Cela exige alors une concertation entre enseignants et, malheureusement, les échanges d'informations ne se font pas toujours dans de bonnes conditions. La coordination doit se faire durant les rares moments libres communs (les récréations par exemple).

Certaines propositions sont formulées par les enseignants. Elles sont de différents types :

1. Celles qui visent d'abord à optimaliser l'enseignement de la classe

Il s'agit notamment d'organiser des heures de cours en demi-groupe. Cela permet un travail différencié avec un nombre restreint d'élèves plus faibles. Certains enseignants pensent aussi à convertir une heure de remédiation en une heure de cours obligatoire utilisée pour des explications supplémentaires.

2. Celles qui visent à mieux choisir les élèves qui vont en remédiation

Dans un établissement, les enseignants d'une même discipline soumettent leurs élèves à une épreuve identique, construite ensemble. Sur base des résultats, on discute de la constitution des groupes de rattrapage.

3. Celles qui visent des modes d'organisation différents de la remédiation

Deux groupes d'élèves sont constitués : un premier composé des élèves qui, dès le début de l'année, ont accumulé des lacunes et qui, sur décision du conseil de classe, bénéficieront d'une remédiation permanente ; un second constitué d'élèves qui rencontrent un problème spécifique, et qui assisteront au rattrapage de manière temporaire. Les activités sont différentes pour les deux groupes et la méthodologie également. Pour le premier groupe, l'enseignant prend le temps et revoit les notions de base. Les enjeux diffèrent de l'autre groupe à qui l'on réexplique une matière non assimilée et qui va, en principe, poursuivre le cours sans problème majeur.

Certaines séances sont parfois réservées à la préparation d'une interrogation.

Certains enseignants soulignent l'intérêt d'une remédiation prise en charge par deux enseignants ou d'y limiter le nombre d'élèves. C'est intéressant pour les élèves qui peuvent recevoir une aide plus spécifique et plus individualisée.

Plusieurs enseignants de français d'un même établissement se répartissent l'ensemble des élèves selon leurs besoins spécifiques.

Une autre solution adoptée est l'établissement d'un programme de remédiation sur plusieurs semaines avec rapport à la direction.

4. Celles qui visent une meilleure gestion de la remédiation

Plusieurs enseignants insistent sur l'efficacité des remédiations prises en charge par l'enseignant qui a l'élève en difficulté à son cours. C'est lui qui dispose des informations les plus précises sur les problèmes de l'élève, il peut y réagir directement. Cette pratique n'est pas toujours évidente et dépend de la répartition des heures NTPP entre le personnel.

5. Celles qui visent l'amélioration des stratégies d'aide

C'est un moment privilégié avec l'élève où l'on peut partir de ce qu'il connaît, lui en faire prendre conscience et ainsi lui redonner confiance, pour ensuite construire sur cette base la suite des apprentissages non maîtrisés. On l'aide à

préparer des travaux, à présenter la matière de manière différente, à refaire des exercices systématiques sur des apprentissages antérieurs. C'est un moment où l'enseignant lui aussi peut mieux connaître certains élèves et prendre conscience de certains aspects positifs dans leurs apprentissages ou leurs comportements face au travail.

L'informatique constitue, pour certains enseignants, un outil particulièrement intéressant dans les remédiations parce qu'il permet une aide individualisée spécifique. De plus, c'est une manière de travailler qui motive souvent les élèves.

6. Celles qui tablent sur d'autres moments d'aide non institutionnalisés comme les temps libres, les temps de midi ou les récréations

Ces solutions sont possibles mais dépendent entièrement de la bonne volonté des enseignants à consacrer de leur temps disponible. Elles ne peuvent être imposées à tous.

En conclusion, face à cette problématique de l'organisation des remédiations, l'enseignant doit se poser un minimum de questions face à un élève en difficultés qu'il voudrait diriger vers des séances de rattrapage :

- En tout premier lieu, que puis-je encore faire dans mon cours pour tenter de résoudre le problème ?
- Est-ce une remédiation qui convient ? Est-on confronté à une difficulté d'apprentissage ou à un problème plus global d'organisation du travail ou de motivation ? Une étude dirigée ou un cours de méthode de travail ne conviendrait-il pas mieux ?
- Comment faire en sorte que la communication entre moi et l'enseignant qui s'occupera de la remédiation soit optimale ? Sur quoi vais-je lui demander de travailler concrètement ?

En fin de remédiation, une **évaluation de l'efficacité du soutien** peut être riche en information :

- En quoi l'élève en a-t-il profité ?
- Que reste-t-il à faire ?
- Que changer, que proposer pour une prochaine fois ?

Enfin, **la remédiation est aussi l'affaire de l'élève**. Comment envisage-t-il le rattrapage ? comme une punition ? comme un moyen d'être aidé et de s'en sortir ?

Ses représentations par rapport au dispositif joueront probablement un rôle par rapport à l'efficacité de celui-ci.

97. Les remédiations ne sont pas efficaces

Description de la difficulté par les enseignants

« Au cours de remédiation, j'en ai 15 et j'en vois 1 ou 2 qui vont être récupérés sur les 15. Je me pose des questions. Je me dis que parfois ça peut être utile mais pour vraiment un très faible pourcentage. Qu'est-ce qu'on aurait pu faire d'autre ? »

Moyens d'action proposés par les enseignants pour remédier à la difficulté

Organiser des heures en demi-groupe

« Ce qui pourrait marcher, c'est un nombre d'heures de math en classe puis un moment en demi-groupe. Par exemple 5h de math, puis 2h en demi-groupe pour approfondir avec certains et 2h pour faire de la remédiation pour les élèves en difficulté. Mais il faut trop de profs pour ça. »

*« **Le demi-groupe, ça serait l'idéal.** C'est dommage que ça a disparu. Ca permettait d'avoir un autre éclairage.[...] Je crois que ce qui permet d'en sauver, c'est le cours de rattrapage. C'est au moins ça qu'on nous laisse. Si je pouvais être aidée, le demi-groupe serait bien. Il faudrait aussi maintenir le rattrapage. Puis, par exemple, s'organiser pour avoir une heure de langue en plus : c'est possible ; je ne sais pas comment ils ont fait mais ils y sont arrivés à XXX. Ca ne serait pas pour voir plus mais ça serait **l'heure supplémentaire avec le demi-groupe.** »*

Coanimer la remédiation à deux

« Ce que j'ai eu à un moment, c'est un stagiaire et je lui donnais aussi les heures de rattrapage. On pouvait faire les rattrapages à deux. C'était intéressant. »

Inscrire l'élève à des heures de remédiations

*« Pour les lacunes plus spécifiques à la matière, nous y remédions avec nos petits moyens. Cette année en 1^{re}, je les vois une fois tous les 15 jours et en 2^e une fois par semaine. **Ils doivent s'inscrire à un programme de remédiation sur plusieurs semaines avec rapport à la Direction.** Ca permet de remédier à de grosses lacunes. Ils sont 4 ou 5*

par séances pendant 5 ou 6 semaines. En général, ça fonctionne quand l'élève accepte de travailler. »

*« J'en ai certains qui viennent en **remédiation**. C'est une fois tous les 15 jours. Une semaine math, une semaine français. **Ils sont libres de poser toutes les questions qu'ils veulent**. Des élèves sont inscrits d'office. **La matière revue est différente selon les difficultés**. Le plus souvent, alors qu'on ne peut plus en faire, **ils demandent de l'analyse grammaticale** : retrouver un sujet, un verbe, un complément. C'est tout le côté technique du français qui les rebute. »*

*« En langue, en 1^{re}, il y a toujours du **rattrapage**. Chaque semaine, des élèves viennent en rattrapage et on me précise ce que je dois retravailler avec eux. En 2^e, il y a beaucoup plus d'initiatives de la part des élèves. **Je les aide à préparer les tests de compréhension à l'audition, je donne des exercices supplémentaires, je prépare les tests de grammaire**. Je profite du rattrapage. On découvre beaucoup de choses qui sont parfois surprenantes. Parfois, on a des élèves effacés au cours qui viennent, et on se rend compte qu'ils ne sont pas si mauvais. Ca me permet aussi de faire de l'expression écrite. En classe, ils sont 25 et c'est toujours les mêmes qui répondent. En rattrapage, **je peux faire de l'expression écrite dirigée de manière systématique**. On voit avec l'élève tout ce qu'il peut faire avec ce qu'il connaît. **Faire prendre conscience à l'élève de tout ce qu'il connaît, c'est déjà positif**. »*

Limiter le nombre d'élèves aux remédiations

« Les remédiations, ça irait si on avait des classes de 5. Il faudrait faire des groupements par rapport aux difficultés. Ca serait bien. Mais je n'y crois pas avec 24, 25 élèves. »

Organiser des remédiations

« Le cours de remédiation est un cours de 2 heures donné aux élèves de 2^e qui en fin de 1^{re} montraient des signes de faiblesse, des lacunes. Ces élèves constituent un groupe sur décision du conseil de classe. Ces élèves restent en remédiation toute l'année. Dans ce cours il y a aussi des élèves qui sont envoyés, de manière temporaire, par leur professeur de français pour une difficulté spécifique. »

« En 1^{re}, il y a 2 heures de rattrapage en math consacrées aux élèves des 5 classes présentant des difficultés en mathématique. Les élèves sont inscrits d'office par le professeur titulaire du cours. On a constitué 2 groupes : le premier concerne les élèves qui ont de grosses difficultés en

math ; ces élèves ont d'ailleurs souvent d'autres difficultés. Un second groupe rassemble les élèves qui ont besoin d'un coup de pouce. Il y a 3 professeurs qui travaillent dans cette organisation et tous les 3 nous pensons que les élèves du premier groupe ne pourront pas poursuivre dans l'enseignement de transition. Durant ces 2 heures, la matière est réexpliquée de manière plus simple, plus décontractée, par un professeur qui se consacre à la mise à niveau des matières. »

« En 2^e, il y a un cours supplémentaire de 2 heures de math auquel sont inscrits les élèves qui ont terminé la 1^{re} avec des difficultés en math. Ils peuvent revoir des matières de 1^{re} ou prendre plus de temps pour voir les matières de 2^e. La manière de faire varie. Il y a des travaux en groupe où les élèves peuvent expliquer la matière aux autres. Il y a aussi des séquences d'exercices identiques ou différents et parfois, c'est une sorte d'étude dirigée où ils font la préparation ou ils préparent l'interrogation. »

« En 1^{re}, à partir de Noël, il y a deux heures de rattrapage. On a identifié un groupe de 14 élèves en grande difficulté depuis le début de l'année, sans évolution positive. Il est pris en charge toutes les semaines durant une heure par un professeur. L'autre heure est consacrée aux élèves éprouvant des difficultés ponctuelles. Ce rattrapage permet de revoir certaines matières autrement et surtout de faire beaucoup plus d'exercices. »

« En 1^{re}, il y a deux heures de rattrapage en français, en langues et en mathématique. Dans cette discipline, nous coordonnons la planification des interrogations et les élèves sont tous soumis à une épreuve identique construite durant l'heure de coordination prévue à l'horaire de tous. Les résultats déterminent la constitution des groupes de rattrapage. L'heure de rattrapage peut servir également aux élèves qui en font la demande pour une difficulté précise et ponctuelle. »

*« On a mis en place des **temps de remédiation**, qui sont différents pour chaque élève – chaque élève n'a pas des remédiations ! – mais, en fonction des problèmes qu'on a analysés en conseil de classe, certains élèves reçoivent des remédiations principalement en français, en math, et en langues. **Tout ça se fait évidemment dans leur grille horaire ; il n'y a pas de temps prévu pour ça ; donc ça, c'est toujours au détriment d'un autre cours. On va les chercher dans un cours pour leur donner des remédiations en français, en math ou en langues. Ca me paraît vraiment primordial et nécessaire, parce que, s'ils n'arrivent pas à***

surmonter leurs problèmes de langue, ils ne suivront pas le cours de math non plus ! Donc, on est obligé de faire avec ce qu'on a ! »

Répartir les élèves entre plusieurs enseignants suivant leurs difficultés

*« Au niveau des premières nous avons instauré le renforcement en français. Il y a une heure de renforcement. On a ciblé les difficultés : la lecture, l'orthographe, la grammaire, la conjugaison , l'expression écrite. **Il y a 6 professeurs pour 5 classes et on répartit les élèves selon les besoins.** Cependant nous ne sommes pas tout à fait au point car s'il y a 10 élèves en lecture ils peuvent seulement lire tout au plus durant 5 minutes. Les bons élèves sont inscrits à un concours d'écriture où ils peuvent faire des exercices sur ordinateur. »*

Faire des remédiations à l'aide de l'informatique

*« Il pourrait aussi y avoir des **travaux de remédiation informatisés.** Que ça soit sur ordinateur ou sur feuille, il faut déceler ce qui ne va pas et la façon d'y remédier. »*

*« Je n'ai pas les heures de remédiation. Le prof qui les a devrait avoir **des batteries d'exercices, des programmes informatiques** pour faire du drill. J'ai l'impression que le problème vient de tellement loin en français : des choses sont déjà installées ! **L'ordinateur**, je n'étais pas pour mais je m'y suis mise. Il devrait y avoir des programmes de remédiation avec des barrières pour accéder au niveau suivant : tant qu'on n'a pas réussi complètement un niveau, on ne passe pas au suivant. Pour le moment, on n'a pas une grande variété. **Je crois que si on rate ce tournant-là, on va rater quelque chose** parce qu'ils aiment bien ça et ça individualise au mieux. »*

« Ce qu'il faudrait comme outils, ce sont des exercices pratiques avec les disquettes du CAF. »

*« En utilisant **l'informatique**, on présente la forme d'une manière différente mais le fond est toujours le même : le gosse qui fait des calculs sur un ordinateur, ce n'est pas apprendre à appuyer sur une touche qu'il doit faire. Les compétences restent les mêmes. Mais en réalité, je n'ai pas le temps de faire cela. J'ai les ordinateurs nécessaires mais je n'ai pas les logiciels à ma disposition. Ce que j'ai, ça représente la petite particule dans la molécule. »*

98. Un enseignant ne gère pas nécessairement les remédiations de ses propres élèves

Description de la difficulté par les enseignants et moyens d'action proposés par les enseignants pour remédier à la difficulté

« La remédiation ne peut fonctionner convenablement que si on connaît bien les problèmes des élèves. Donc, il faut un petit groupe d'élèves car même si les enseignants communiquent entre eux, on ne peut pas disposer de toutes les informations pour faire une remédiation efficace. »

« Ce qui est bien, c'est que j'avais mes élèves au rattrapage : je pouvais intervenir directement mais si c'étaient les élèves de mes collègues, c'était beaucoup moins facile. C'est bien d'avoir ses élèves au rattrapage. »

« Le problème de ce genre de cours, c'est que j'y récupère aussi des élèves qui viennent de classes différentes et résoudre les difficultés de chacun en une heure... les différents professeurs de ces classes ne voient pas les mêmes matières en même temps, ils n'utilisent pas les mêmes méthodes... »

« Les rattrapages, c'est tellement mal fait que j'y ai des élèves que je n'ai pas en classe. Je dois alors essayer de voir ce que mes collègues veulent des élèves. Par contre si ce sont mes élèves que j'ai, cela se passe très bien car je peux alors axer le rattrapage sur ce que je vois en classe et là il y a des résultats parce que ce sont pratiquement des cours particuliers. Il faudrait d'ailleurs pour les élèves qui ont de grosses difficultés, des cours particuliers, individualisés. »

99. Des remédiations non nécessaires sont obligatoires

Description de la difficulté par les enseignants

*« Depuis cette année, des remédiations sont organisées. Il doit y avoir maximum 10 élèves. Il y a des décisions de remédiations puis il y a ceux qui ont raté leur 2^e qui y sont d'office inscrits : c'est obligatoire. Mais ceux qui recommencent : **ça va tout seul au début : ils n'ont pas besoin de remédiation. Ils bloquent des places alors que d'autres en auraient besoin.** Sur ceux qui recommencent, 7 n'ont pas besoin de remédiation, 5 en ont besoin et 2 s'en foutent complètement. Avec ces remédiations obligatoires, on ne sait pas en inscrire d'autres. »*

100. Les heures de remédiations ne sont pas assez nombreuses

Description de la difficulté par les enseignants

« Au niveau des contrôles, il faudrait plus de remédiation mais ici on n'a plus d'heures prévues pour ça. »

« J'ai des élèves de plusieurs classes : ils n'ont pas les mêmes difficultés au même moment : l'organisation est plus difficile. L'année passée, j'avais trois classes en même temps. Il n'est pas possible de récupérer tout en même temps. Il manque des crédits d'heures. Une fois tous les 15 jours et deux classes en même temps, c'est un système qui convient bien. »

Moyens d'action proposés par les enseignants pour remédier à la difficulté

Convertir la remédiation en une heure de cours obligatoire

« Il y avait un système de remédiation l'année passée. Toutes les classes étaient en remédiation. Il y avait en quelque sorte une 5^e heure obligatoire : ça permettait d'aller plus loin et d'expliquer plus certaines matières. Maintenant ce n'est plus obligatoire. »

Utiliser les temps libres pour faire des réexplications

« J'ai souvent offert une heure dans l'horaire pour remédier aux problèmes de la semaine, mais cela s'avère souvent insuffisant. »

« Il y a des réexplications de matière pendant les récréations ou sur les temps de midi. »

« J'essaie de répondre aux difficultés par de la remédiation bénévole sur le temps de midi, mais qui d'autre le fait ? »

« Je les ai pris à part sur le temps de midi pour réexpliquer la matière. C'est comme ça que je me suis rendu compte qu'ils n'avaient vraiment rien compris. A la fin, ils avaient l'air d'avoir compris mais est-ce que c'est possible de faire ça pour tous les élèves, tout le temps ? Non. »

« Si les élèves ont vraiment envie de s'en sortir, s'ils veulent travailler, je leur donne des exercices supplémentaires. Je les aide ; ils peuvent venir me trouver à la récréation et sur le temps de midi... Pas tous les jours, évidemment ! Mais je ne refuse jamais d'aider un gosse qui veut plus d'exercices : je lui en donne, je les corrige individuellement avec chacun s'il le faut. »

101. Les remédiations se donnent pendant d'autres cours

Description de la difficulté par les enseignants

« Il n'y a pas de temps prévu pour les remédiations ; donc c'est toujours au détriment d'un autre cours qu'elles se donnent. »

Moyens d'action proposés par les enseignants pour remédier à la difficulté

Pratiquer un système d'option blanche

*« L'organisation de la 2^e complémentaire dépend un petit peu des écoles aussi. Dans certaines écoles, on reclassé les élèves dans d'autres classes et ils ont des cours en plus, par exemple une heure ou deux de français. J'ai eu une 2^e remédiation comme ils appellent cela. Ce sont des élèves qui auraient dû doubler leur première année mais qui ne pouvaient pas vu que ce n'était pas permis. Je les **avais deux heures en français remédiation. Là, il y avait moyen de faire quelque chose** mais cela dépend des écoles aussi. La 2^ebis, c'est la deux 2K et ce n'est pas vraiment une 2bis : **c'est une deuxième option blanche et les élèves ne sont même pas obligés de suivre un cours de rattrapage !** Ils ont le choix d'aller ou pas aux cours de rattrapage. Ces cours sont en fait une option au même titre qu'une autre option. »*

« Ces élèves ont des difficultés qu'ils accumulent depuis la 1^{re}. L'objectif est donc de vaincre ces difficultés accumulées et de se préparer à une 3^e et dans de bonnes conditions. Ces heures de remédiation remplacent les activités complémentaires. Les élèves sont inscrits d'office en remédiation. »

*« La classe a la grille horaire type des autres 2^e. **Les heures d'option sont remplacées par des heures d'expression et de méthode de travail et de projets personnels et collectifs.** Les 4 heures sont, cette année et pour des raisons de NTPP, scindées en deux et les professeurs ne travaillent plus en duo. Je le regrette car le travail en équipe est important pour ce type d'activités. On coordonne nos activités durant les récréations. »*

102. Il n'y a pas d'échange d'informations entre les enseignants sur les travaux à faire en remédiation

Description de la difficulté par les enseignants

« Les remédiations, ce n'est pas évident parce qu'il y a très peu de communication entre collègues et on ne sait ce qu'on doit faire avec les élèves que le jour de la remédiation. C'est plus facile quand on a ses propres élèves : on les connaît mieux. »